

# Compte-rendu du conseil municipal de St Martin en Vercors

Séance du 02 mars 2017

**Présents** : Claude Vignon, Dominique Parein, Gilles Breton, Andrée Séquier, Giovanni Cadeddu, Virginie Dal-Pra

**Excusé** : Laurent Benoit

**Excusé ayant donné pouvoir** : Julie Faivre (pouvoir à Dominique Parein)

**Absent** : Michel Olivier

Le percepteur Gilles Couiller intervient pour présenter les principes de la fiscalité des deux communautés des communes du Vercors et du Pays du Royans avant leur fusion. Il met en lumière les enjeux du transfert de la fiscalité économique vers la nouvelle intercommunalité. Il présente ensuite la synthèse et l'analyse financière de la commune en vue de la préparation des budgets. La situation financière de celle-ci est saine grâce à des recettes de fonctionnement élevées.

## Délibérations du conseil

→ Etude et attributions des demandes de subventions reçues à ce jour par la commune, pour inscription au budget primitif 2017 :

- comité d'animation de la Matinière (EHPAD de St Jean en Royans) : 100 €
- association Les Martinades : organisation de la manifestation « Pédale douce - fête de la mobilité douce » le 16 septembre : 1 000 €.

*Voté à l'unanimité.*

→ Désignation des délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté des Communes du Royans-Vercors :

Titulaire : Claude Vignon

Suppléant : Andrée Séquier

*Voté à l'unanimité.*

→ Création d'un poste contractuel d'agent d'accueil de la mairie et de l'agence postale communale pour 15h hebdomadaires à compter de fin juin. Ce volume d'heures sera intégralement financé par l'indemnité versée par la Poste pour le fonctionnement de l'agence postale communale. *Voté à l'unanimité.* Un appel à candidature sera lancé ce printemps.

→ L'acquisition des poubelles publiques du village est enregistrée dans la section d'investissement malgré son montant inférieur au seuil. *Voté à l'unanimité.*

→ la Communauté des Communes du Royans-Vercors (CCRV) propose à la commune de délibérer pour refuser à ce jour le transfert de la compétence Urbanisme : PLU et instruction des demandes d'urbanisme vers l'intercommunalité pour des raisons financières. *Le conseil refuse ce transfert à l'unanimité.*

## **Décisions du conseil**

→ Suite au projet de mise en concession de la station-service de la CCRV auprès d'un privé, la commune se positionne en faveur de la proposition de la coopérative agricole voisine Valsoleil de reprise de l'activité et d'achat du terrain communal, afin de conforter son activité existante et de favoriser la mise en concurrence des services privés sur le territoire.

→ En vue de la préparation du budget primitif, Gilles Breton présente le projet de programme annuel des actions réalisés par l'ONF en forêt communale. Les perspectives de recettes forestières sont en chute de 40 % par rapport à 2016. L'ONF propose des travaux de maintenance et des travaux sylvicoles pour un total de 8 150 € HT. Le conseil débat sur l'opportunité de réaliser les différents travaux. Il est décidé de confier les travaux de délimitation parcellaire de la parcelle 22 et l'épaveuse de la route forestière des Vialarets à l'ACCA dans le cadre de la convention qui lie l'association à la commune. La réalisation des renvois d'eau et du lamier sur la route des Vialarets ainsi que la préparation des affouages seront confiées à l'ONF. Le conseil municipal décide de réaliser les travaux forestiers en régie pour la vente des bois de la commune et du CCAS.

→ Le tarif des lots d'affouage est fixé à 22 € pour 2017. Le maire rappelle qu'il s'agit d'une des dernières coupes d'affouage de la commune selon le plan de gestion.

→ Le problème de retard de loyer d'un locataire communal est évoqué. Le conseil exprime des inquiétudes sur la capacité de la personne à apurer ses dettes et à équilibrer durablement son budget. Un courrier en recommandé lui sera envoyé.

## **Informations au conseil**

→ Le Maire a contacté Mr Alain Maréchal pour lui proposer un échange de terrain entre sa parcelle en contrebas du terre-plein au bas du village et une parcelle communale au bord du ruisseau en face du camping de groupe. Cette parcelle récupérée pourrait ensuite être mise à disposition de l'association Rando d'Ânes du Vercors pour y implanter une structure mobile d'accueil du public et de stockage de matériel. L'association recherche en effet une solution en anticipation de son éventuel déménagement imposé par la vente de l'immeuble qui les accueille à ce jour. Le Maire et Mr Maréchal doivent se revoir pour définir les conditions.

→ Une réunion a été organisée entre les services techniques et leurs élus de Saint Julien et Saint Martin en Vercors pour étudier les conditions d'une mutualisation. Il a été décidé de débiter par le recensement des matériels respectifs et le chiffrage des coûts horaires d'utilisation des matériels et des agents. Un tableau de bord des utilisations mutualisées sera mis en place pour 2017 afin de calculer les sommes dues par chaque commune.

→ La crèche associative intercommunale « les Vercoquins » a contacté la mairie pour rechercher un local provisoire, suite à un problème d'odeur de fioul de leur local de St Julien. Ses représentants ont visité l'appartement disponible de l'immeuble la Falaise pour envisager leur déménagement. Toutefois, des travaux sont en cours dans le local pour résoudre le problème, et le service de la Protection Maternelle Infantile devra donner son accord pour le local provisoire. Les vercoquins nous tiendront informés de la suite de leur décision.

## **Débat d'orientations budgétaires**

**Opérations à inscrire en investissement :**

Investissements récurrents :

- le programme de travaux forestiers

- les travaux de voirie : inscription des restes à réaliser + ,

Poursuite des opérations engagées :

- rénovation de la mairie et aménagement de l'agence postale communale
- rénovation des cages d'escaliers des immeubles locatifs communaux
- rénovation thermique de l'atelier communal et fermeture du préau
- mise en œuvre de la numérotation postale

Inscriptions des nouvelles opérations dont les aides publiques ont été sollicitées :

- construction d'un terrain multisports sur le terrain de tennis désaffecté
- aménagement de toilettes sèches à l'aire de pique-nique de Nora
- réfection des façades du clocher à pierres vues

**Opérations à inscrire en fonctionnement :**

- travaux forestiers en régie
- prestations dans le cadre des nouvelles activités périscolaires

*Secrétaire de séance : Dominique Parein*